

La cartographie numérique du réseau DFCI dans le département du Gard

par Pierre TRUONG *

Une première cartographie numérique du réseau D.F.C.I. et de ses équipements a été réalisée pour le département du Gard, en 1990. Cette cartographie numérique avait pour but de remplacer les anciennes cartes I.G.N. au 1/25000^{ème} surchargées par des informations D.F.C.I. (actualisable tous les 5 ans). Cependant, nous avons observé des limites à la méthode (problème de remontée de l'information terrain, précision de la numérisation...).

Cette expérience a permis d'amener en 1997, tous les services chargés de la gestion et de la protection des forêts contre les incendies (Conseil Général, D.D.A.F., O.N.F., S.D.I.S. du Gard) vers une mise en commun des moyens pour mener à bien cette cartographie numérique du réseau D.F.C.I. du Gard. Cette réalisation nécessite un inventaire normalisé exhaustif des équipements D.F.C.I. des massifs forestiers du Gard, qui soit conforme aux orientations définies par le préfet de zone. C'est la démarche que nous allons exposer ici.

La réalisation de la base de données DFCI du Gard (BD DFCI30) se déroule en deux phases (une phase de relevé et une phase de validation S.I.G.).

Dans la phase de relevé, un binôme constitué d'un forestier de l'O.N.F. du Gard et d'un sapeur-pompier du S.D.I.S. du Gard réalise un inventaire exhaustif des équipements. Le binôme forestier-sapeur parcourt le réseau D.F.C.I. des 17 bassins d'inventaire du Gard avec un 4X4 équipé d'un GPS (Global Positioning System). Le binôme relève le tracé de la piste (précision submétrique) et renseigne simultanément la base de données associée (caractéristiques de la piste, point noir...).

Dans la deuxième phase (ou phase de validation), le relevé exhaustif et complet du bassin d'inventaire est transmis au responsable de la D.D.A.F. du Gard, gestionnaire de la BD DFCI30, pour une mise en conformité des données.

Toutes les mises à jour des données de la BD DFCI30 sont effectuées aux rythmes des travaux et des entretiens des équipements D.F.C.I. voire même des événements (point noir) dont chaque service aura eu connaissance. La procédure de mise à jour est exécutée par le responsable D.D.A.F.

Les données des bassins d'inventaire validées ou réactualisées sont alors transférées aux différents services pour leurs propres besoins.

Une édition cartographique provisoire du réseau D.F.C.I. est éditée pour mettre à la disposition des services. Des documents sont actualisés en cas de sinistre.

A ce jour, le bassin d'inventaire des Garrigues (garrigues à la périphérie de

la ville de Nîmes) est en fin de phase de relevé. Les données des bassins d'inventaire du Pin maritime Nord et du Pin maritime Sud sont mises à la disposition des différents services concernés. Une édition cartographique de ces deux derniers bassins d'inventaire est réalisée et un certain nombre d'équipement D.F.C.I. vont être remis aux normes des équipements tactiques du département.

La mise en place de la BD DFCI30 s'appuie sur un protocole de travail et de gestion des données entre les différents services départementaux du Gard. Cette BD DFCI30 répond à la fois aux exigences du guide de normalisation de la Zone de Défense Sud et aux besoins des différents services départementaux du Gard chargés de la gestion et de la protection des forêts contre les incendies.

En parallèle à cet objectif BD DFCI30, la D.D.A.F. poursuit la cartographie numérique de l'aléa « Incendie de végétation » des massifs forestiers du Gard. Cette cartographie va permettre d'une part d'évaluer la sensibilité aux feux des massifs. Et d'autre part, elle pourra apporter une nouvelle démarche d'analyse spatialisée du risque d'incendie et de la mise en place du dispositif de défense, de lutte contre les incendies de forêt dans le département du Gard, par croisement avec la BD DFCI30 dans un S.I.G.

* Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gard
9, rue Bernard Aton
30032 Nîmes cedex 1
tél. 04 66 63 61 30
Fax. 04 66 67 42 35